

Canton de VONNAS

**Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseiller absent : 1
Pouvoirs : 4
Date de la Convocation : 24/02/22
Date d'affichage : 24/02/22

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal
Séance du Mercredi 23 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois mars à dix-neuf heure, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes WEBER Corinne, VERNUSSE Céline, et BIGOT Agnès Ms POLONIA Joseph, VARLET Geoffroy, GABILLET François, CONTASSOT Pierre-Olivier, DREYFUS Eric et TEPPE Sébastien.

Avait donné pouvoir : Mme MARMIER Noëlle a donné pouvoir à M VARLET Geoffroy,
M GONNARD Pierre a donné pouvoir à M POLONIA
Mme DUFRESNE Anna-Maria a donné pouvoir à Mme BIGOT Agnès
Mme PAYET Marie-Béatrice a donné pouvoir à M BOYER

Était absente : Mme TOURNIER Nathalie.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., M GABILLET François a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3/03/2022
- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales
- Délibération : Choix de l'entreprise : création d'une classe
- Questions diverses

Monsieur le Maire passe à l'examen l'ordre du jour.

*** Approbation du Conseil Municipal du 3/03/2022**

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 3 mars 2022 ; aucune observation est faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

* Compte-rendu de réunions

* Communauté de Communes :

✓ *CONSEIL COMMUNAUTAIRE* :

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 17 mars 2022 à Biziat et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Orientation budgétaire
- Projet Alimentaire Territorial : la restauration collective
- Conseiller au numérique : mise en œuvre des formations
- Convention Territoriale Globale : information sur la démarche
- Solidarité avec l'Ukraine : point d'information

✓ *COMMISSION Aménagement du territoire et développement économique* :

Madame BIGOT Agnès, Conseillère, fait lecture du compte-rendu de la Commission Aménagement du territoire et développement économique qui a eu lieu le 16 mars 2022 à Cormoranche-sur-Saône dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Economie

- Présentation de France Active Ain par son Directeur Monsieur Pierre Seuzaret
- Présentation des projets économiques en cours
- Date à prendre pour visite d'entreprises du territoire

2. Urbanisme :

- Point d'avancement et calendrier du PLUI

* Réunions :

✓ *SMIDOM* :

Madame Agnès BIGOT, Conseillère, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 18 mars 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Approbation du compte-rendu n°12 du Comité Syndical du 18 février 2022
- Vote du Compte Administratif 2021
- Approbation du Compte de Gestion 2021
- Affectation des résultats antérieurs
- Vote du budget 2022
- Impact ECT et évolution collecte OMR

✓ *SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL-DE-SAONE* :

Monsieur Eric DREYFUS, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 22 mars 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Débat des Orientations budgétaires
- Questions diverses : Points sur l'avancement du SCOT Bresse Val de Saône

✓ *CORRESPONDANT DEFENSE :*

Monsieur Sébastien TEPPE, Conseiller, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 8 mars 2022 à Ambérieu dont l'ordre du jour était le suivant ;

- La journée défense et citoyenneté
- Présentation du Service militaire volontaire
 - o Historique et caractéristiques
 - o Parcours du volontaire stagiaire
 - o Les volontaires du SMV
 - o Les prescripteurs et sources de recrutements, selon les jeunes
 - o CEJ : Contrat d'Engagement Jeune
- L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de l'Ain
 - o Mission Reconnaissance et Réparation
 - o Mission Solidarité
 - o Mission Mémoire et citoyenneté
 - o Le Bleuet de France
 - o Le Service départemental et les Mairies

✓ *CANTONAÏDE :*

Monsieur BOYER Dominique, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 12 mars 2022 à Perrex dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Présentation de Cantonaide
- Le bilan d'activité 2021
- Le bilan financier 2021
- Le calendrier 2022
- Le nouveau Conseil d'administration
- Les objectifs 2022

✓ *DEPARTEMENT :*

Monsieur Joseph POLONIA, 1^{er} adjoint, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 21 mars 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Sécurisation de la RD66 direction Laiz : les travaux ont fait l'objet d'une convention signée en 2020. Une première tranche a été réalisée en 2020.
 - o Au regard des priorités existantes à l'échelle de la Commune de Cruzilles-lès-Mépillat, la seconde tranche ne sera pas réalisée en 2022.
 - o Il est donc décidé le report de la couche de roulement programmée par le Département sur la section en agglomération entre la fin de l'aménagement communal et le panneau d'agglomération ;
 - o Il est convenu de réinscrire sur l'année 2023 le versement de la participation pour la tranche 2 de l'aménagement communal et le renouvellement de la couche de roulement de la fin de l'aménagement communal jusqu'au panneau d'agglomération ;
 - o La Commune devra néanmoins confirmer en septembre 2022, sa décision de réaliser la tranche 2 d'aménagement en 2023, afin que le Département prévoie bien les crédits alloués à l'opération (participation à hauteur de 24 000 € pour la tranche 2) ;
 - o Il convient de vérifier le stade d'avancement des régularisations foncières. Le Département et la Commune vérifieront chacun de leur côté cet avancement. Monsieur Pelus du Département consultera en particulier le

- Sécurisation de l'entrée ouest du hameau de Lagnat sur la RD96 : le Département a été saisi par un habitant du hameau au sujet de la dangerosité de l'entrée ouest du hameau de Lagnat (vitesse excessives). Cette entrée ouest est marquée par une courbe serrée. Le hameau est limité à 70KM/heure. Le hameau est composé d'un ensemble épars d'habitations.
 - S'agissant d'un hameau hors agglomération, composé d'un bâti épars, la limitation à 70 Km/heure est justifiée. Réduire la vitesse à 50 Km par heure ne serait pas compris, donc non respecté par les usagers en l'absence de dispositifs contraignants. Or, hors agglomération, les dispositifs contraignants (plateau, chicane, coussin, etc.) ne sont autorisés ;
 - Le Département a donc procédé à un comptage routier débit-vitesse, dont les résultats seront adressés à Monsieur le Maire, pour transmission aux forces de l'ordre le cas échéants ;
 - Le Département procédera par ailleurs au renforcement de la signalisation du côté ouest du hameau pour alerter de la présence de la courbe et de la nécessité d'adapter sa vitesse.

- Carrefour RD66 X rue des Chambards : Le Département a bien toujours l'intention de sécuriser cette intersection par l'aménagement d'un cône de visibilité nécessitant l'acquisition d'un triangle et de légers terrassements. Le Département confirmera la situation au propriétaire de la parcelle concernée.
 - Renouvellement de la couche de roulement de la route du Biolay (RD96a) en agglomération : après vérification, ces travaux n'apparaissent pas encore dans le tableau pluriannuel prévisionnel de renouvellement des couches de roulement du Département de l'Ain. Au regard du programme actuel, les travaux ne s'effectueront pas avant au moins 3 ans.

* **Commissions municipales :**

✓ **BIBLIOTHEQUE :**

Madame Corinne WEBER, 4ème adjoint, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 21 mars 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Animation pour Pâques
2. Graines de lecteurs
3. Livre de naissance
4. Echange de livres aux Planons le 11 mai
5. Achat de livres
6. Rappel pour l'enregistrement des nouveaux livres, désherbage et gestion de la boîte à livres
7. Grainothèque
8. Formation de base obligatoire
9. Propositions et question diverses

Tout d'abord, bienvenue à Armelle Monin qui rejoint notre équipe, elle ravira les enfants avec ses talents de conteuse.

1. L'animation pour Pâques aura lieu dans la salle d'animation le samedi 9 avril de 10h à 12h et le mercredi 13 avril de 16h30 à 18h30. Il y aura deux bricolages différents selon l'âge des enfants, sa durée sera de 1 à 2 heures.

Un flyer sera envoyé par mail à tous les lecteurs en fin de semaine, il sera aussi disponible pour inscription en bibliothèque.

Samedi 9 avril : Jacques, Patrice, Odile, Corinne

Mercredi 13 avril : Jacques, Patrice, Babeth, Marie-Pierre, Corinne et peut-être Armelle

2. La lecture aux classes pour graines de lecteurs par Marie-Pierre et Corinne est terminée, nous attendons le résultat des votes.
3. Nous avons reçu le livre de naissance gagnant de graines de lecteurs 2021 (Toc Toc Toc) qui sera distribué aux parents ayant eu un enfant en 2021, les affiches ne sont pas encore arrivées.
4. L'échange aux Planons aura lieu le 11 mai, rendez-vous à 8h30 à la bibliothèque pour Marie-Pierre, Jacques et Corinne.
Le tri des livres se fera le 9 mai de 10h30 à 12h et le 10 mai de 10h à 12h si besoin.
5. La date des achats sera définie plus tard avec Patrice qui ne pouvait être présent ce soir.
6. Rappel des consignes d'enregistrement des livres, des erreurs encore constatées. Odile a effectué un grand tri dans les documentaires adultes, il reste encore à faire les romans enfants et jeunes. La boîte à livre fonctionne bien et Marie-Pierre et moi-même y mettons de l'ordre deux fois par semaine.
7. Cette année pas de flyer à toute la population mais des affiches, un panneau Pocket, un avis aussi sur le site de la Mairie et sur Facebook.
Je me rends vendredi sur invitation à la Mairie de Dompierre sur Chalaronne qui inaugure sa grainothèque. Quatre adjoints et élus nous avaient rendu visite pour voir la nôtre l'an dernier. Armelle me fera passer des graines à leur apporter.
8. Personne dans notre équipe n'a fait la formation de base qui est obligatoire pour bénéficier des services de la bibliothèque départementale.
Elle se déroule sur 6 jours complets aux Planons, je vais m'inscrire et voici les dates si quelqu'un veut se joindre à moi : 5 et 6 septembre ; 6 octobre ; 14 et 15 novembre et 6 janvier.

✓ *COMITE DE QUARTIER :*

Madame Corinne WEBER, 4ème adjoint, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 14 mars 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Tour de présentation pour les nouveaux
 2. Nettoyage du village
 3. Questions diverses
1. Nous accueillons François Gabillet qui remplacera Caroline Clément trop occupée professionnellement, merci à lui et au groupe très nombreux ce soir.
 2. Rapide mise au point de l'organisation de cette matinée. Le rendez-vous sera fixé à 9h devant la Mairie pour distribution des gants et des sacs et pour faire la répartition des quartiers. Chaque responsable de son quartier repartira avec son groupe pour ramassage et retour vers 11h à la Mairie pour une petite collation offerte par la Mairie.
 - Corinne se propose de faire et distribuer dans tout le village et aux écoles un flyer pour cette matinée avec un petit bulletin de participation à déposer en Mairie ou à envoyer par mail. Il sera envoyé à tous pour correction ou ajout avant son impression. Il sera mis également un article sur le site de la Mairie et sur Panneau Pocket.

- Pierre-Olivier propose son aide pour réaliser le découpage des secteurs précis sur carte.

Plusieurs questions des représentants sont évoquées : le tri dans les sacs, le port de gilet jaune pour tout le monde, la sécurité pour les enfants et l'âge requis pour participer sans un adulte accompagnant, la mise en place de panneaux sur les grands axes avec un texte du genre « attention nettoyage en cours, enfants au bord des routes », la responsabilité en cas de problème, les points de ramassage des sacs. Patrice essaiera d'atteler quand même son cheval pour ramassage des sacs au moins au centre du village. Pour les autres quartiers, il faudra un conducteur du camion de la Commune.

La réponse à toutes les questions et une dernière mise au point est prévue le lundi 2 mai à 20h30.

3. A quand le livret d'accueil à distribuer dans tout le village.
Mettre dans le bulletin ou dans le Petit Cruzillard le calendrier des manifestations du village et de ses alentours.

Enfin, nous terminons notre réunion par un verre de l'amitié qui nous a fait défaut pendant 2 ans.

✓ *COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :*

Madame Corinne WEBER, 4ème adjoint, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 14 mars 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Marché de Noël
2. Une naissance, un arbre
3. Key Hole
4. Nettoyage du village
5. Questions et propositions diverses

1. Marché de Noël

La commission décide de reconduire ce marché en essayant de trouver plus de stands alimentaires, la date du 10 décembre serait retenue en priorité, à discuter en fonction des communes environnantes.

2. Une naissance, un arbre

Cette année en plus de l'achat de nouveaux arbres pour les naissances (déjà 5 à ce jour), un chemin d'accès entre les deux tables de pique-nique est prévu en cailloux compactés. Jo et Agnès regardent pour les devis

3. Key Hole

Nous avons pris contact avec M Schauving, le Maire de Laiz qui nous fera visiter le sien le mardi 22 mars à 17h15. L'emplacement exact et le coût du projet suivra cette visite.

Ce projet sera mis en place pour les enfants qui vont à la garderie, ceux-ci sèmeront et planteront pour récolter et déguster ensuite leur production.

Il aura aussi un but écologique puisqu'il permettra de composter les restes de la cantine une à deux fois par semaine.

Catherine propose aussi d'y emmener avec les enfants les déchets des 4 heures de la garderie.

4. Nettoyage du village

Chaque année, les chemins du village sont parcourus par un groupe de volontaires (adultes et enfants) accompagnés de calèches pour ramasser toutes les ordures qui

polluent les sols.

Cette année il ne sera pas possible de faire ce nettoyage avec les chevaux, nous allons donc demander aux représentants de quartiers de s'associer à cette démarche, une réunion est prévue avec eux dans la foulée de celle-ci.

Super U nous a déjà fourni des gants et des sacs poubelle et doit nous offrir encore des gadgets pour les enfants.

Ce nettoyage aura lieu le samedi 7 mai de 9h à 11h-11h30, il sera suivi d'une collation offerte par la Mairie.

5. Questions et propositions diverses.

Proposition d'étudier la possibilité de faire un cheminement doux sur la route du Biolay et sur la route de Cruzilles à Pont-de-Veyle pour sécuriser les piétons et les cyclistes.

Un tour du village est prévu pour identifier les endroits les plus dangereux et également repérer les routes et chemins qui pourraient accueillir des haies.

Cette sortie est prévue avec la commission le dimanche 15 mai à 10h.

Nous prendrons ensuite contact avec la Communauté de Communes de la veyle pour connaître les subventions possibles avec un dossier ciblant les endroits que nous aurons repéré.

* Délibération

Délibération n°220311 : choix de l'entreprise : aménagement d'une classe

Mme Agnès BIGOT, conseillère propose au Conseil Municipal, la création d'une classe à l'étage de l'école actuelle pour donner suite à l'ouverture de celle-ci pour septembre 2022.

Des devis ont été demandé à six entreprises :

- Lot 1 : Démolition
 - Entreprise SOMSA : 750,00 € HT
 - Entreprise Journet : 1 058,00 € HT
 - Entreprise Dessaintjean : Pas de réponse
- Lot 2 : Electricité
 - Entreprise SOMSA : 3 030,00 € HT
 - Entreprise Deléglise : pas de réponse
 - Entreprise Broyer : pas de réponse
- Lot 3 : Menuiserie
 - Entreprise SOMSA : 12 645,00 € HT
 - Entreprise Deborde : 14 335,00 € HT
 - Entreprise Fermeture Bressane Menuiserie : 8 723,00 € HT
- Lot 4 : Revêtement de sol
 - Entreprise SOMSA : 4 295,00 € HT
 - Entreprise TML : 4 425.31 € HT
 - Entreprise Dessaintjean : pas de réponse
- Lot 5 : Plâtrerie Peinture
 - Entreprise SOMSA : 12 419,00 € HT
 - Entreprise DFP : 12 802.60 € HT
 - Entreprise Chanel : pas de réponse

- Lot 6 : Plomberie
 - Entreprise SOMSA : 2 525,00 € HT
 - Entreprise BALLUFIER : 2 563.14 € HT
 - Entreprise Branchy : pas de réponse

- Lot 7 : Carrelage faïence
 - Entreprise SOMSA : 1 250,00 € HT
 - Entreprise Journet : pas de réponse
 - Entreprise Dessaintjean : pas de réponse

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à 3 abstentions et 11 voix POUR ;

- **DECIDE**, de choisir l'entreprise SOMSA pour un montant total de 36 914 € HT ;

- **AUTORISE**, Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cet achat ;

*** Questions diverses**

- Monsieur TEPPE demande si le transformateur route de Cormoranche au lotissement Tranchand va changer de place. Actuellement, ce n'est pas à l'ordre du jour, mais le morceau de terrain appartient à la Commune.

- Madame WEBER demande en rapport avec les habits prévus pour l'UKRAINE si un envoi est prévu. Nous attendons les directives de la Préfecture.

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 6 avril 2022 à 19h30 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait à CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT,

Le 23 mars 2022

Le Maire,

~~Dominique BOYER~~

